Subventions aux associations diverses

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Vie Associative, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Obtenu en 1998	Demande 1999	Proposition Commission Vie Associative
Club Photo de Planoise	2 500 F	4 000 F	2 500 F
Anciens Combattants Français Musulmans	1 500 + 3 500 F (exceptionnel)	7 000 F	1 500 F
Fédération Nationale des Combattants de moins de 20 ans	1 000 F	1 000 F	1 000 F
Besançon Autos Miniatures	1 200 F	4 000 F (dont 2 500 F pour l'organisation d'une exposition)	2 000 F (pour l'organisation de l'exposition)
Société Numismatique du Doubs	-	10 000 F (demande exception- nelle pour la frappe d'une médaille)	2 500 F
Comité de Quartier de Saint-Claude	-	-	20 000 F
Echel	-	-	20 000 F

Concernant le Comité de quartier de Saint-Claude, il est proposé de lui verser un complément de subvention de 20 000 F pour tenir compte de charges nouvelles.

Il est par ailleurs proposé d'attribuer 20 000 F à l'Association ECHEL pour la mise en place d'un chantier de nettoiement et de dévégétation au Fort de Bregille.

La dépense totale, soit 49 500 F est à prélever sur le chapitre 92.025 / article 6574 - code service 41070.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

«M. PINARD: C'est une petite remarque: je constate que sans problème une subvention a été accordée aux anciens combattants français musulmans. Il fut un temps où quand l'institut d'études religieuses oecuménique demandait une salle pour la revue Esprit, on lui faisait des difficultés. J'ose espérer que ça ne se reproduira plus dans l'avenir.

M. LE MAIRE: Tu es féru d'histoire, Joseph, c'est bien !»

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.